

Commune de Chaillé-les-Marais

-----

Séance du Conseil Municipal du 20 juin 2014

N° 8

**ORDRE DU JOUR**

- Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

L'an deux mille quatorze, vingt juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de Chaillé-les-Marais, sous la présidence de Monsieur Guy Pacaud, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice	19
Présents	13
Votants	17

**PRESENTS** : MM. Autin François, Valat Sylvère, Richard Isabelle, Fardin Laurence, Massonneau André, Mathieu Patrice, Da Silva Mélissa, Pacaud Vincent, Métais Antoine, Dormoy Catherine, Adgnot Martine, Marot Angélique, Pacaud Guy.

**EXCUSES** : MM. Caron Cathy (donne pouvoir à Massonneau André), Dreyfus Delphine (donne pouvoir à Richard Isabelle), Savineau Jérémy (donne pouvoir à Fardin Laurence), Faivre Régine (donne pouvoir à Mathieu Patrice), Cornu Serge.

**ABSENT** : Mme Poitou Claudie.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Madame RICHARD Isabelle a été nommée secrétaire de séance par le conseil municipal.

Avant de soumettre à l'assemblée le sujet à l'ordre du jour, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Monsieur Patrick PREZEAU et de son remplacement par Madame Martine ADGNOT, suivante sur la liste.

**ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS :**

Monsieur le Maire a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 28 septembre 2014.

Il a rappelé qu'en application des articles L.289 et R.133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Le Maire a indiqué que le Conseil Municipal doit élire 5 délégués et 3 suppléants.

**Résultats de l'élection**

Nombre de votants	17
Nombre de suffrage déclarés nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	17

Après avoir déterminé le quotient électoral, il est attribué pour les deux listes

. Une union pour des actions	:	4 délégués et 2 suppléants
. Agir ensemble pour notre avenir à tous :		1 délégué et 1 suppléant

Sont délégués :

Titulaires : MM Guy Pacaud, Laurence Fardin, François Autin, Isabelle Richard, Patrice Mathieu.

Suppléants : MM. Antoine Métais, Catherine Dormoy, Cathy Caron.

**INFORMATION** :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à partir du 15 juillet, le secrétariat de la mairie sera fermé au public le lundi après-midi (en plus du mardi et du jeudi) et que la distribution des sacs jaunes ne se fera plus que le lundi matin et le vendredi après-midi.

La séance est levée à 21 H.

**Signatures : Membres en exercice : 19**

**Présents :**

**13**

**Votants :**

**17**

NOM	Prénom	Présents	Excusés	Pouvoirs à	Absents	Signatures
PACAUD	Guy	X				
AUTIN	François	X				
FARDIN	Laurence	X				
METAIS	Antoine	X				
RICHARD	Isabelle	X				
DORMOY	Catherine	X				
CORNU	Serge		X		X	
VALAT	Sylvère	X				
POITOU	Claudie				X	
DREYFUS	Delphine		X	RICHARD Isabelle	X	
MAROT	Angélique	X				
PACAUD	Vincent	X				
SAVINEAU	Jérémy		X	FARDIN Laurence	X	
DA SILVA	Mélissa	X				
MASSONNEAU	André	X				
MATHIEU	Patrice	X				
CARON	Cathy		X	MASSONNEAU André	X	
FAIVRE	Régine		X	MATHIEU Patrice	X	
ADGNOT	Martine	X				